



Responsable des espaces verts

Au sein d'une ville ou d'un regroupement de communes, le ou la responsable des espaces verts dirige les équipes chargées de l'entretien et de l'aménagement des espaces verts.

SOMMAIRE

Le métier

Les études

Emploi et secteur

Pour aller plus loin

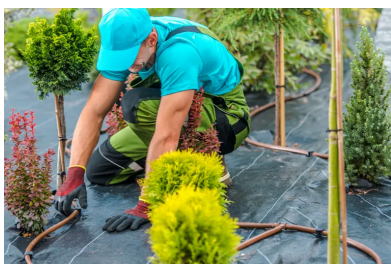
Niveau minimum d'accès : **bac + 2**

Statuts : **Statut fonctionnaire, Statut salarié**

Synonymes : Directeur/directrice espaces verts et biodiversité

Secteurs professionnels : Architecture urbanisme paysage, Fonction publique

Centres d'intérêt : J'aime bouger, J'aime la nature, J'aime organiser, gérer, J'aimerais travailler dehors



© welcomia/iStock/Getty Images

Le métier

Squares, jardins, parterres : le ou la responsable des espaces verts supervise l'entretien et l'aménagement de l'ensemble des espaces végétalisés d'une ville ou d'une communauté d'agglomérations, avec l'objectif d'offrir aux habitants un meilleur cadre de vie. En concertation avec les élus et les riverains, il ou elle soumet des projets de réaménagement de parcs, de création d'îlots de fraîcheur et sélectionne de nouvelles essences à planter. Contrôler régulièrement l'état de santé des végétaux, au moyen de diagnostics phytosanitaires, fait aussi partie de ses missions. Au quotidien, ce ou cette responsable d'équipe gère les plannings des personnels de son service, répartit les tâches, suit les chantiers et l'approvisionnement en fournitures (terreau, plantes, outils), ainsi que le budget. Le métier comprend aussi un volet plus administratif comme la recherche de subventions. Afin d'impliquer les citoyens, le ou la responsable des espaces verts n'hésite pas à s'investir dans des actions de médiation culturelle : journées thématiques sur le développement durable, communication sur les techniques d'entretien respectueuses de l'environnement mises en œuvre et sur le choix des espèces végétales plantées. Certains postes nécessitent de réussir un concours de la fonction publique territoriale.

Les études

Après le bac

2 ans pour préparer le BTSA aménagements paysagers.

2 ans pour préparer un BTSA complété par la licence pro aménagement paysager : conception, gestion, entretien (1an).

bac + 2

→ [BTSA aménagements paysagers](#)

bac + 3

→ [Licence pro mention aménagement paysager : conception, gestion, entretien](#)

Emploi et secteur

Secteur

Architecture urbanisme paysage

Pour aller plus loin

Librairie



PARCOURS

Architecture, urbanisme et paysage

Paru le 19/07/2024

Broché • 12,00 € ↗

PDF • 8,00 € ↗

Centres d'intérêt

[J'aime bouger →](#)

[J'aime la nature →](#)

[J'aime organiser, gérer →](#)

Autres métiers à découvrir

Technicien paysagiste

Ouvrier paysagiste

Paysagiste

Élagueur

Urbaniste